

INTERVENTION 03 OCTOBRE 2017

SUJET : BUDGET RECTIFICATIF 2017 – INTERVENTION LIMINAIRE

« Merci, Monsieur le Président.

Nous voici devant le dernier budget rectificatif de cette législature. Il est donc opportun de revenir en arrière et essayer de comprendre ce qui a fonctionné et ce qui a moins bien fonctionné.

La première observation que je voudrais faire est que nous avons commencé cette législature avec un gouvernement, et nous la terminons avec un gouvernement princier, sans qu'aucune explication n'ait jamais été fournie sur ce changement de nom. Libre à chacun d'en penser ce qu'il veut. Quant à moi, je continuerai à vous appeler le Gouvernement, puisque c'est ainsi que vous nomme notre Constitution.

Car voyez-vous, quand j'émet des critiques vis-à-vis du gouvernement, je n'émet pas de critiques vis-à-vis du prince, et pourtant, ce changement de nom pourrait laisser croire le contraire. Peut-être était-ce là le but ? Je ne sais pas.

Cette liberté que le gouvernement prend dans l'application de notre Constitution se retrouve dans d'autres domaines. Je passerai sur la non application de l'Article 17 qui dit que les monégasques sont égaux devant la loi et qu'il n'y pas entre eux de privilèges, alors que les femmes monégasques et leurs enfants souffrent d'une discrimination flagrante dans l'attribution du statut de Chef de Foyer.

Quitte à me répéter, je centrerai mes remarques sur le domaine budgétaire.

Le FRC tout d'abord. Celui-ci est utilisé depuis longtemps, soit pour masquer des déficits dans les années moins bonnes, soit pour masquer les excédents dans les années fastes. Il est utilisé comme un budget bis. Il finance des dépenses publiques hors budget, et donc sans le vote des conseillers nationaux. La Commission de Placement des Fonds n'est que consultative. Et parfois, comme cela a été le cas pour le Port de Vintimille, cette commission n'est même pas consultée. Et pourtant, l'Article 37 de la Constitution dit, je cite, « Le budget national comprend toutes les recettes et toutes les dépenses de la Principauté ».

Et puis, il y a les recettes et les dépenses qui ne figurent ni au budget, ni au FRC. Les exemples abondent, et les montants ne sont pas triviaux, plusieurs centaines de millions d'euros. Je choisirai un exemple pour illustrer mes propos, il s'agit de l'opération immobilière Testimonio II.



L'Etat a échangé des mètres carrés contre la réalisation d'équipements publics, des appartements domaniaux, un parking, une crèche, une école. Le principe est le suivant : le promoteur finance ces équipements publics en vendant des appartements construits avec les mètres carrés obtenus en échange. Pas grand-chose à dire sur le montage, bien que l'on pourrait questionner l'absence d'appel d'offre. Mais ce qui est carrément choquant, c'est que ni les recettes provenant de la vente des mètres carrés au promoteur, ni les dépenses réalisées pour les équipements publics ne figurent au budget. Et pourtant, l'Article 38 de notre Constitution dit, je cite, « Le budget national exprime la politique économique de la Principauté ».

Pour être objectif, cette tambouille budgétaire est réalisée avec l'assentiment du Conseil national. En effet, les Conseillers nationaux votent les budgets année après année sans presque sourciller. Peut-être ne comprennent-ils pas ce qui se passe ? Peut-être considèrent-ils que le respect de notre Constitution n'est pas important ? Où peut-être pensent-ils, j'en reviens à mon premier point, que s'opposer au gouvernement c'est s'opposer au prince et à notre régime ?

Je pense exactement le contraire. Insister pour que le gouvernement respecte notre constitution ne peut que renforcer notre régime, notre monarchie héréditaire et constitutionnelle.

Les anglo-saxons appellent cela « checks and balances ». C'est le b.a.-ba de tout état de droit.

Cette opacité contribue à masquer la situation véritable de nos finances. Le budget est de 1,3 milliards d'euros et le FRC dispose de 2 milliards d'actifs liquides. Soit un an et demi de dépenses. Ce chiffre était de quatre années de dépenses il y a dix ans. Nos réserves liquides représentent moins de la moitié de notre PIB. En Norvège, elles représentent presque 3 fois le PIB, ce qui ferait environ 15 milliards d'euros à l'échelle de Monaco. Cela met les choses en perspective.

Malgré une conjoncture très favorable, nous ne mettons pas assez d'argent de côté. Nous dépensons trop.

Et je ne compte même pas les sommes qu'il faudrait mettre de côté pour financer indépendamment la retraite de nos fonctionnaires.

Cela place Monaco dans une situation de grande vulnérabilité si la conjoncture venait à se retourner contre nous. Ce n'est pas une gestion de bon père de famille que nous avons là, nous nous comportons comme des flambeurs, sans souci d'équité pour les générations futures.

A l'aube des élections nationales de février 2018, méfiez-vous de ceux qui veulent vous faire croire que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, que notre capacité financière est sans limites, et que nous pouvons vivre en autarcie de nos voisins et amis européens.

Ne nous voilons pas la face sur l'état de nos finances publiques. Comme nous l'avons fait pendant trop longtemps concernant les Jardins d'Apolline. Comme nous l'avons fait trop longtemps sur d'autres sujets d'actualité que je ne n'aborderai pas ici.

Méfiez-vous des sirènes qui veulent vous faire prendre vos désirs pour la réalité.

Je vous remercie pour votre attention. »

Bernard Pasquier